

PRIMA SESSIONE STRASURDINARIA DI U 2022
27 È 28 DI GHJENNAGHJU DI U 2022
1ERE SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2022
27 ET 28 JANVIER 2022

N° 2022/E1/007

**Question orale déposée par Muriel FAGNI
au nom du Groupe « Fà Populu Inseme »**

OBJET : Expérimentation du revenu universel en Corse.

Monsieur le Président,

Nous le savons tous, la Corse est un territoire particulièrement marqué par le phénomène de pauvreté. Les taux de chômage et de précarité sont parmi les plus hauts, et ces difficultés économiques et sociales ont été considérablement accentuées par la crise liée à la pandémie de Covid19.

Faisant de la lutte contre la précarité et l'exclusion sociale l'une de ses priorités, notre majorité s'est engagée, depuis son arrivée aux responsabilités, à proposer des solutions innovantes dans ce domaine, notamment par la mise en œuvre d'une politique territoriale volontariste et transversale au travers de son plan de lutte contre la précarité et la pauvreté.

Ces priorités ont également été déclinées dans l'ensemble des politiques publiques proposées par la Collectivité de Corse, à l'image du Pattu per a Ghjuventù (qui

devient DI a Ghjuventù), la mise en œuvre du PRIC, le soutien à l'insertion, la lutte contre la précarité énergétique, etc...

Ces réalisations concrètes ont permis d'améliorer de façon significative les dispositifs d'aides destinées aux populations les plus précaires.

En parallèle, une commission ad hoc chargée de travailler sur la question du revenu de base a été mise en place en 2017 à l'initiative du Président Jean-Guy Talamoni.

Cette dernière, composée d'élus, de fiscalistes, d'économistes tels que Marc de Basquiat, (Président de l'Association pour l'instauration d'un revenu d'existence, Aire) ainsi que des responsables des caisses et services, a proposé d'étudier les conditions de faisabilité d'un revenu universel et de sa possible expérimentation pour l'ensemble de la population de notre île, soit plus de 340 000 habitants, en prenant en compte les réalités du modèle économique insulaire.

En avril 2020, le Conseil exécutif de Corse a donc présenté à notre Assemblée un rapport, adopté à l'unanimité, visant à positionner la Corse comme territoire d'expérimentation sur le revenu universel, afin d'explorer toutes les pistes permettant de renforcer les solidarités suite à la crise du Covid.

Ainsi, Monsieur le Président du Conseil exécutif, pourriez-vous présenter un point d'étape sur la question de l'expérimentation du revenu universel en Corse ?

Je vous remercie.